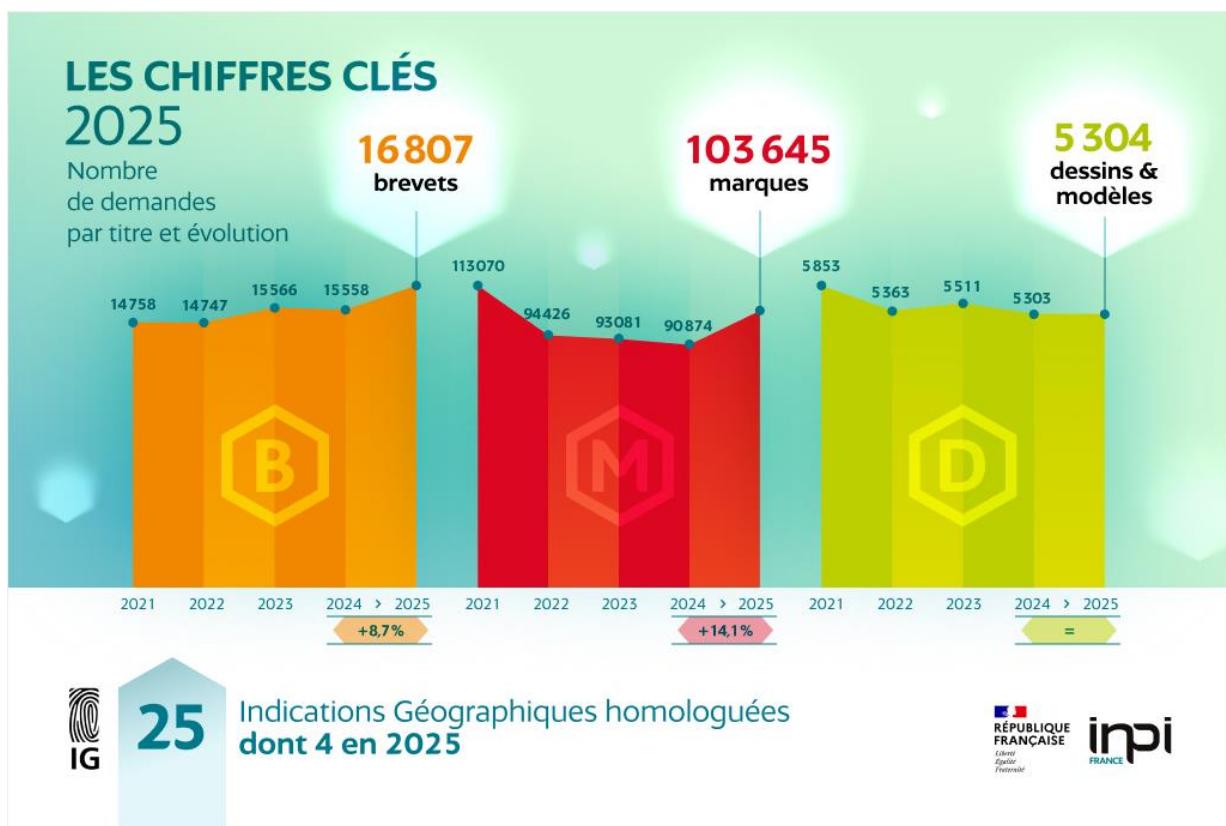


## CHIFFRES CLÉS DE L'INPI 2025 : UN FORT REBOND DES DÉPÔTS DE BREVETS ET DE MARQUES

- 16 807 demandes de brevets : +8,7 %
- 103 645 demandes de marques : +14,1 %
- 5 304 demandes de dessins & modèles, un chiffre quasi identique à 2024
- 6,2 millions de démarches sur le Guichet unique des formalités d'entreprises
- 4 indications géographiques (IG) homologuées par l'INPI soit un total de 25 en vigueur

« L'année 2025 se distingue par un net regain de dynamisme des dépôts de titres de propriété industrielle, après plusieurs années de stabilisation. La forte progression observée, notamment pour les brevets et les marques, illustre la capacité d'innovation des acteurs français de l'économie, y compris dans un contexte incertain, précise Pascal Faure, directeur général de l'INPI. Ces chiffres témoignent plus largement de l'efficacité des mesures mises en œuvre ces dernières années, tant pour renforcer les titres de propriété industrielle afin qu'ils soient mieux adaptés aux besoins des entreprises que pour accroître la sensibilisation à la PI. Cette évolution positive peut également être mise en regard de la reprise de l'investissement des entreprises, en hausse de 0,8% au troisième trimestre 2025, qui a certainement favorisé la concrétisation de nombreux projets. La centralisation des créations d'entreprises à l'INPI, grâce au Guichet unique des formalités d'entreprises, permet par ailleurs de sensibiliser ces dernières plus tôt aux enjeux de la propriété industrielle, ce qui se traduit notamment par une hausse de 5 % des dépôts de brevets émanant des PME. »



Visualisez l'évolution des titres de propriété industrielle sur 10 ans sur [inpi.fr](http://inpi.fr) [ici](#)

## ➤ Les demandes de brevets et de marques en nette hausse

En 2025, avec 16 807 dépôts et après plusieurs années de stabilisation, les brevets dépassent le niveau d'avant la pandémie. Les marques enregistrent la plus forte progression, avec une hausse de 14,1 % (103 645 demandes), tandis que les dessins & modèles restent stables (5 304 demandes).

La répartition par structure des dépôts se décline comme suit :

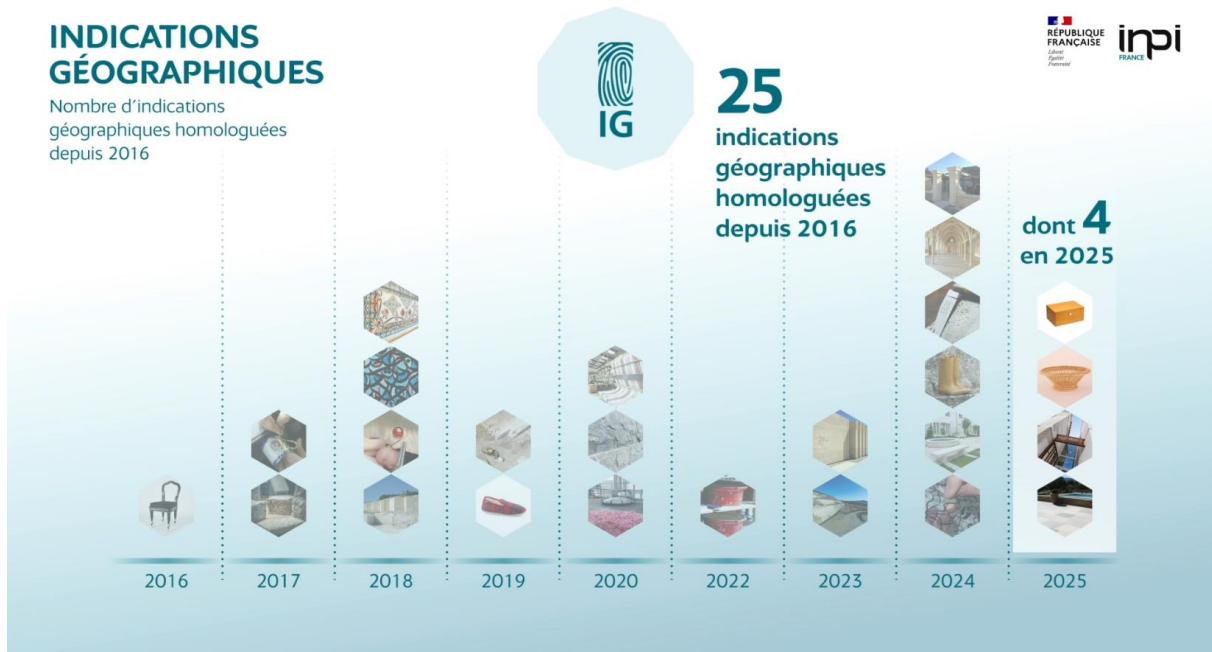
- 70 % : personnes morales françaises
- 19 % : personnes physiques françaises
- 10 % : personnes morales étrangères
- 1 % : personnes physiques étrangères

## ➤ Plus de 6 millions de formalités d'entreprises enregistrées en 2025

- 6,2 millions de formalités entreprises dont 1,7 million de créations d'entreprises
- 1,8 million de modifications, 0,8 million de cessation
- 1,4 million de dépôts de comptes annuels

## ➤ 25 indications géographiques artisanales et industrielles homologuées

Quatre indications géographiques (IG) ont été homologuées en 2025, ce qui porte désormais à **25 le nombre total d'indications géographiques artisanales et industrielles** depuis la Loi dite « Consommation » (2014) : tournerie et tabletterie du Massif du Jura, pierre de Limeyrat, pierre de Fontbelle et vannerie de Fayl-Billot.



Visualisez toutes les IG homologuées sur [Voyage-dans-les-indications-geographiques.inpi.fr](http://Voyage-dans-les-indications-geographiques.inpi.fr)

## À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles. L'INPI agit également en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation grâce à son réseau national et à ses représentations internationales.

L'INPI est l'opérateur du Guichet unique pour les formalités d'entreprises (immatriculations, modifications, cessations, dépôts de comptes) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle.

L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la lutte contre la contrefaçon, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, en France et à l'international. A ce titre, l'INPI représente la France dans les instances internationales.

inpi.fr – data.inpi.fr

**Contact presse :** [presse@inpi.fr](mailto:presse@inpi.fr)